

L'éducation et le bonheur

Education and Happiness

Par Me Lynda Atton

Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire générale de l'association DUP InitiaDROIT

« Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé, ce que je voulais être quand je serai grand. J'ai répondu : Heureux. Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question. J'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie ». Laure Reynaud, enseignante, formatrice, coordinatrice du programme, fondatrice de Scholaplus.

Peut-il exister une école où l'on apprendrait l'art du Bonheur ? Une école de la vie qui promouvrait l'épanouissement de chaque enfant, dans ce qu'il a d'unique.

N'oublions pas que déjà le bonheur est, pour chaque enfant, de pouvoir accéder à l'éducation.

Le droit à l'éducation est défini dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 réaffirme le droit de toute enfant à l'éducation, ainsi que le principe de la scolarité gratuite et obligatoire.

La Déclaration mondiale sur « l'éducation pour tous », rédigée en Thaïlande en 1990, rappelle que la communauté internationale a pris l'engagement d'instaurer l'éducation primaire pour tous et de réduire partout dans le monde, le taux d'analphabétisme d'ici la fin de la décennie.

Les Ministres de l'éducation de l'Union Européenne ont adopté en 2000, un rapport sur les objectifs de l'éducation et de la formation de la jeunesse. En 2002, le Conseil « Education » et la Commission européenne ont adopté un programme pour 10 ans qui prévoient un partage d'expériences et de bonnes pratiques, ou d'actions visant la réalisation des objectifs.

Aujourd'hui un peu partout dans le monde, la plupart des Etats ont inscrit le droit à l'éducation dans leur constitution.

Or, aujourd'hui, 61,3 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école primaire dans le monde selon le « Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2015 » de l'Unesco. La situation reste préoccupante, même si les choses s'améliorent: ils étaient 100 millions dans ce cas en 2000. Le nombre d'enfants non scolarisés en primaire a été divisé par près de deux, entre 2000 et 2015.

Quel type d'éducation est proposé ?

Les objectifs de l'éducation, définis aux articles 28 et 29 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, comprennent :

- le développement du plein potentiel de l'enfant

- la préparation à une vie responsable
- le respect des autres et de l'environnement

Et l'UNESCO de promouvoir un concept particulier : « l'éducation inclusive de qualité ».

Il est proclamé le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiel, et qui enrichisse l'existence des apprenants.

Cela passe par l'amélioration de la qualité des enseignants et de leur efficacité, et donc par l'amélioration de leur formation.

Pour cela, il est préconisé de donner la priorité à des méthodologies centrées sur l'apprenant. L'accent est mis sur le nécessaire développement cognitif, affectif et créatif de l'enfant.

Il est demandé que le programme scolaire intégrateur s'appuie sur les quatre piliers de l'éducation pour le XXI^e siècle :

- apprendre à connaître,
- apprendre à faire,
- apprendre à être,
- apprendre à vivre ensemble.

L'apprentissage doit être actif, coopératif, interactif, et appuyé sur l'expérimentation.

Mais cela suffit-il pour rendre pleinement heureux, c'est-à-dire accompli ?

C'est pourquoi, il est aussi recommandé d'enseigner aux jeunes des idéaux, notamment de fraternité, et aussi de paix, en commençant par les initier notamment aux diverses méthodes de résolutions négociées des conflits.

Le développement de l'éducation à la citoyenneté entre dans ce cadre.

D'heureuses initiatives ont surgi, celle d'abord d'EDUCALOI au Canada qui met à disposition des ressources éducatives pour former les citoyens de demain. Son credo : « Être un citoyen actif et averti est un apprentissage complexe qui nécessite non seulement des connaissances théoriques, mais aussi le développement d'habiletés pratiques et de certaines attitudes ».

Et l'initiative française INITIADROIT : sa mission est « d'ouvrir le droit aux jeunes en les initiant au droit vivant, afin de les préparer à leur future vie citoyenne, et de les inciter à l'engagement.

Enfin, l'UNESCO recommande vivement la familiarisation des jeunes avec leur patrimoine culturel propre, celui des autres sociétés, et avec le patrimoine culturel mondial. Cela les prépare à la globalisation.

Le développement d'une vision holistique de l'éducation

« Soyons par conséquent, sans perdre un instant, les pionniers et les propagateurs d'une philosophie holistique de l'éducation pour le XXI^e siècle (...). L'éducation holistique doit prendre en compte les multiples facettes — physique, intellectuelle, esthétique, émotionnelle et spirituelle — de la personnalité humaine, et tendre ainsi à la réalisation de ce rêve éternel : un être humain parfaitement accompli vivant dans un monde où règne l'harmonie » (UNESCO, rapport sur l'Education pour le vingt et unième siècle).

A ce titre, une expérience : la Mahatma Gandhi International School, qui accueille 300 élèves, de la maternelle à la terminale. Elle prépare au Bac international depuis plus de 10 ans.

Ce sont Pascal Chazot et Anju Musafir, un français et une indienne, qui en sont les fondateurs et les animateurs : ce sont eux qui ont inspiré cette "Ecole du Bonheur", qui, tout en respectant l'objectif d'un examen international pour ses élèves, sait donner un autre visage à l'éducation. Elle est avant tout expérientielle et utilise le corps, les 5 sens et l'intuition, l'espace et le mouvement.

Cela part du principe que les enfants sont les agents actifs de leur développement et de l'acquisition de leur connaissance. Et dans ce domaine, chacun s'entraide pour progresser.

L'enseignement diffusé est holistique et centré sur l'épanouissement et la préparation à la vie. Les arts, la musique, le théâtre, la danse, les jeux ou le yoga font partie intégrante de l'enseignement.

Les enseignants sont appelés des " initiateurs ".

Vision épanouissante de l'éducation

En France, de nombreux enseignantes et chercheurs proposent des visions nouvelles de l'éducation afin de favoriser le plein épanouissement du potentiel de l'enfant.

Les pédagogies alternatives comme celles de Freinet, Montessori, Steiner, prônent l'autonomie et de l'épanouissement de l'enfant.

François Taddei, biologiste de renom, chercheur à l'INSERM, a inventé « l'école de la confiance » Il est responsable de la chaire UNESCO « Sciences de l'apprendre » en France, et rapporteur pour l'OCDE.

Il intervient auprès de la Commission européenne, laquelle a lancé une étude sur le rôle de la créativité dans l'éducation.

Son discours sur la société apprenante défend un projet bon pour l'humanité.

La société apprenante naît d'un constat : le monde n'a jamais changé aussi vite, il est soumis à une accélération sans précédent, il doit faire face à des défis inédits et nombreux.

La voie : « *La société apprenante est au service du développement du capital humain. La confiance, l'ouverture, le partage et la coopération en sont des valeurs essentielles; elles favorisent la mise en commun des expériences de chacun et facilitent le progrès de tous. Cette société apprenante s'appuie sur la recherche, sur les possibilités du numérique et s'ouvre aux*

innovations issues de tous les pays pour les adapter à chaque écosystème quand elles sont pertinentes et contribuer à relèvent les défis globaux ».

La société apprenante permettrait à chacun d'apprendre à apprendre à tout âge, et aux enfants à être des chercheurs.

Céline Alvarez propose d'enseigner en respectant ce qu'elle appelle «les lois naturelles de l'enfant», auxquelles elle a d'ailleurs consacré un livre.

Il s'agit de prendre en compte le fonctionnement et les besoins de l'enfant, selon son âge et sa personnalité, et ce, en fonction des progrès faits par les neurosciences.

Dans le même sens, Idriss Aberkane, enseignant, essayiste, spécialiste de l'ergonomie et des neurosciences, est l'auteur de "Libérez votre cerveau". Il dénonce les limites du système éducatif français et prône une école « libérée, ludique et innovante ».

Une école centrée sur l'intérêt de l'enfant, qui est régi par des lois naturelles.

Le jeu est une manière d'accéder au savoir.

L'essai, l'erreur sont des étapes de progression.

Et surtout transmettre le plaisir de l'école et le bonheur de l'apprentissage.

Donc il préconise de remettre l'enfant au cœur du process, comme c'est le cas en Suisse, en Finlande, au Danemark, en Allemagne...

Et il est confiant dans l'idée que l'école puisse être un outil fabuleux pour changer le monde.

Ce serait une école qui s'inspirerait directement du modèle de la bottega de la Renaissance, ces ateliers collaboratifs révolutionnaires, où des maîtres transmettaient leur savoir à de jeunes artistes, où les talents étaient encouragés.

Une libre initiative : l'école de la responsabilité

Passionné par les pédagogies de l'unschooling (l'apprentissage libre), Ramïn Farhangi, 33 ans, ex-professeur de mathématiques et de sciences physiques, a créé, en 2015, à Paris, une école libre, où il n'y a ni programme ni emploi du temps ni classe d'âge (elle accueille des élèves de 3 à 19 ans).

Son nom : l'Ecole Dynamique. Elle s'inspire directement de la Sudbury Valley School, fondée en 1969 aux Etats-Unis.

Elle repose sur la libre curiosité intellectuelle et l'amour du savoir de l'élève. L'enfant y fait ce qu'il aime : il suit son rythme naturel d'apprentissage, sans contraintes, avec comme finalité, la responsabilité de soi et le développement de la créativité.

Les enfants se lancent constamment des défis.

En fait, les enfants s'élèvent eux-mêmes par une quête – et une conquête – toute personnelle de la connaissance.

Et les courants positifs ?

Certains proposent d'introduire la psychologie positive dans l'apprentissage.

La psychologie positive serait « la science du bonheur » pour ses fondateurs.

Son initiateur américain, Martin Seligman, craignait que l'on puisse passer à côté de la vie si l'on n'entraînait pas son esprit à percevoir ce qu'il y a de gratifiant et de joyeux, plutôt que se concentrer seulement sur les difficultés. Il s'intéressa à ce qui rendait les gens heureux. Le constat fut le suivant : l'homme est heureux quand il donne du sens à son action et lorsqu'il est au service des autres et de la société.

Une Ecole du positif s'est ainsi créée en 2012, et propose la Semaine du positif.

Et puis, le courant de la pensée positive propose pour être heureux de changer sa vision du monde, et de vivre avec bienveillance. Et surtout d'avoir des rêves et les réaliser.

Le Dalaï Lama, dans son livre l'Art du Bonheur, nous livre, lui, une pratique du bonheur.

Le But de la vie est la quête du bonheur. Mais le vrai bonheur est intérieur.

Cela commence par la recherche de relations authentiques avec les autres, de relations de compréhension mutuelle, et de l'expérience de l'unité de la nature humaine.

Mieux : le service aux autres nous permettrait de nous oublier nous-mêmes.

Enfin, il nous conseille d'intégrer des pratiques de méditation et de travail sur soi dans la vie quotidienne.

Mais à quand une école de la vie au service du bonheur ?

L'apprentissage de l'art du bonheur n'est pas une question d'âge : certes, l'art du bonheur doit s'enseigner très jeune, dès la jeune enfance. Mais cet apprentissage et cette quête nous poursuivent toute la vie.

Que serait la société si chacun pouvait se former continuellement dans une école du bonheur ?

Une école où l'on apprendrait à vivre, car l'art du Bonheur, n'est-il pas l'Art de vivre ?